

25 Mars 2012

Négociations Nationales

**SALAIRES, bien que présentés
par la direction de 12 à 17% inférieurs
à ceux du marché ...**

Le « dialogue social » mené en décembre, comme en janvier, n'a pas permis d'aboutir favorablement pour les salariés et la

Direction indique en mars :

- Qu'elle ne reviendra pas sur le sujet avant septembre, et uniquement si l'inflation est supérieure à 1.66%
- Que la part relative du salaire de base dans la « rétribution globale » sera longuement analysée.

Alors la CGT s'insurge et déclare :

Nous vous avons quittés le 26 janvier dernier plein d'amertume, de déception, d'incompréhension, à la limite même de la rupture.

Mais notre bon sens l'a emporté, ce bon sens qui nous guide pour la défense des intérêts collectifs et individuels des salariés du Crédit Agricole.

Les salariés nous ont confié leurs intérêts et s'ils comprennent que les revendications que nous présentons sont indispensables à leur vie quotidienne et répondent à leurs besoins souvent urgents, et même si ces revendications sont légitimes, la propagande que vous leur inculquez dans l'Entreprise, réaffirmée par les interventions dans les médias de « spécialistes économiques » à la solde du capitalisme les font paraître irréalisables aux salariés.

A la CGT, nous ne sommes pas un syndicat de collaboration, de compromission, catégoriel, nous sommes le premier syndicat ouvrier, né en 1895 de différents courants Anarchistes ou Marxistes. **Un syndicat qui pense encore aujourd'hui que la lutte des classes, qui effraie le bien-pensant, est inscrite dans notre vie. Et le dialogue social, ce n'est pas la lutte de classe, c'est l'acceptation d'un système dont on s'accommode, avec lequel les travailleurs subissent les pressions, les maltraitances morales, la souffrance, l'injustice sociale et les inégalités grandissantes.**

La CGT est fière et triste d'avoir raison depuis si longtemps au Crédit Agricole. Les conséquences de vos choix successifs confirment malheureusement nos analyses avant-gardistes.

Le Crédit Agricole, malgré ses statuts, n'a pas mené une politique différente de celle du capitalisme. Son seul leitmotiv depuis 30 ans est la course aux résultats, l'abaissement du coefficient d'exploitation, la réduction de la masse salariale et le développement du PNB. Le Crédit Agricole, mais qui est donc derrière ce Crédit Agricole ?

Qui sont ces femmes et ces hommes, propulsés à diriger, à gérer cette entreprise coopérative mutuelle, dont le seul rôle de banquier était de collecter et prêter sur son territoire ? Qui sont-ils pour s'être permis de gaspiller, de spéculer, de jouer avec l'argent des clients, des sociétaires ? Qui sont-ils pour supprimer des emplois, réduire les salaires ?

Quand leur demanderons-nous des comptes ?

Aux Assemblées Générales des Caisses Locales sûrement !
Faut-il encore qu'ils daignent répondre et dire la vérité !

Quand seront-ils sanctionnés, comme le serait tout salarié qui aurait fait perdre 20 milliards évaporés ?

Et 20 milliards d'euros perdus ici, ce sont les citoyens qui en font aussi les frais puisqu'il y a un manque à gagner en impôts. Et comme si cela ne suffisait pas, ils continuent encore à abaisser le coût du travail, sans parler des licenciements programmés chez CACIB et CACF, sans parler de ceux qui seront engendrés par le système d'information unique, les coopérations, la banque virtuelle...

Le gouvernement au service du MEDEF, de ses adhérents et des non adhérents poursuit dans le même sens, au service de ces entreprises :

- **les cadeaux sociaux** qui ruinent notre modèle par répartition, système issu du Conseil National de la Résistance et de 150 ans de luttes ouvrières

- **les cadeaux fiscaux** déjà à ce jour 175 Milliards au total pour les Entreprises du CAC **et combien demain avec la TVA Sociale ?**

Et le nouveau traité de discipline budgétaire ou **règle d'or, ce traité qui porte une nouvelle fois atteinte à la démocratie et à la souveraineté des peuples**, à qui profite-t-il ? Sinon aux minorités capitalistes, aux initiateurs et responsables de ces crises !

A qui est-il imposé sous forme d'**austérité** ? Sinon aux travailleurs !

Pourtant qui est responsable de ces crises ? Sinon les spéculateurs, les capitalistes, les dirigeants des banques !

Et ce projet voyou « d'accords de compétitivité », à qui servirait-il ? Sinon au patronat français ! Ce patronat qui rêve de casser le droit du travail jusqu'au contrat de travail. Un patronat qui rêve de pouvoir exploiter les travailleurs comme il y a cent ans.

Si certains ici, autour de cette table pensent que vous ne pouvez pas être responsables avec les autres de tous les maux de la Société, pour nous, vous avez contribué néanmoins largement à sa précarisation à travers les différentes orientations et stratégies choisies dans les activités que vous exercez, que vous faites exercer et subir aux salariés, subir aux clients.

Nous vous demandons donc, de retrouver rapidement et efficacement l'esprit de solidarité humaine et morale qui constitue les fondements du Crédit Agricole Mutuel Coopératif a-capitaliste.

DIALOGUE SOCIAL, après une année d'échanges, loin de parvenir à un accord, la Direction propose des principes...

- Alors que le caractère aléatoire de la Participation et de l'Intéressement n'est plus supposé,
- Malgré l'échec du « dialogue social » sur les salaires,
- Avec un niveau de salaire connu de tous comme particulièrement bas au Crédit Agricole

Deux organisations syndicales au moins osent encore y croire et se déclarent signataires !!

CONDITIONS DE TRAVAIL, la CGT alerte !

Il est dans un premier temps urgent que vous mettiez en œuvre tous les moyens nécessaires pour sauvegarder la santé de vos salariés, de nos collègues. Nous vous avons alerté, lors de notre dernière réunion de l'observatoire des conditions de travail, du danger qu'ils encourent, des souffrances dont ils sont victimes. Rien n'a été fait et nous avons été informés de nouvelles tentatives de suicide.

Vous devez, avec les CHSCT et la médecine du travail prendre très au sérieux le mal être grandissant de ceux qui sont

identifiés, sans y apporter des réponses aggravantes et culpabilisantes (référence à certaines DRH zélées).

Pour l'aspect collectif « Conditions de travail », il faut bien sur renforcer les équipes, former les collègues, réduire les objectifs, les adapter aux marchés, aux besoins réels de financement.

Facturer de vrais services oui, mais ne pas abuser des plus pauvres : dans bien des cas, le taux d'usure est dépassé avec les commissions d'intervention !! Avec ces quelques dispositions de bon sens, les incivilités, la charge de travail, devraient être réduites rapidement.

Sur ce dramatique sujet, la CGT ne reçoit aucun écho de personne ...

FUSIONS - RESTRUCTURATIONS - COOPERATIONS

Le « dialogue social » a largement amendé l'accord sur les fusions pour qu'il s'applique demain aux nouvelles stratégies d'évolution du Crédit Agricole... **La CGT s'oppose :**

«La CGT n'est pas dupe de la politique menée par CA S.A. dont l'appétit financier ne cesse d'augmenter.

Sans les Caisses Régionales du Crédit Agricole, le résultat de CA S.A. serait encore plus négatif.

La recherche perpétuelle d'une augmentation des fonds nécessaires à combler les pertes abyssales générées par des orientations économiques désastreuses, vous conduit encore à mettre en place des organisations toujours plus économes pour vous, au détriment des salariés, sans améliorer pour autant les services rendus à nos clients. Pire encore, les accords proposés pour fixer le cadre de ces modifications d'organisation n'ont pour but que de faire avaliser vos orientations, en laissant croire aux salariés que la signature d'accords par certains sécurise pleinement leur devenir au sein de votre stratégie.

L'accord proposé place sur un même plan les « fusions – restructurations – coopérations - réorganisations », ce qui laisse présager des conséquences sociales de même nature pour tous les projets de ce type. Cet accord présente, dans ses moindres détails, ce qui a déjà été testé lors des restructurations d'autres entités du groupe :

- pour faire admettre des délocalisations d'activités qui appauvrissent localement les bassins d'emploi

- pour avaliser des compressions d'effectifs gérées par des affectations ou des transferts de salariés.

Ces stratégies mettent en péril l'autonomie des Caisses Régionales qui perdent une partie de leur compétence et sont réduites à devenir encore davantage de simples distributeurs de produits qui ne génèrent qu'un PNB à court terme, même si vos annonces tendent à laisser croire que vous entendez les recommandations de la CGT qui, depuis plus de 10 ans, vous demande de revenir sur nos métiers de collecteur bilan.

Le pilotage par les ratios, en recherche perpétuelle d'une amélioration du coefficient d'exploitation se traduit malheureusement aussi pour les salarié(e)s par une dégradation des conditions de travail (produire autant si ce n'est plus en étant moins nombreux), une situation de stress supplémentaire et une perte de qualification qui conduit à une diminution de salaire par la stagnation des évolutions de carrière de, ceux qui sont déjà en place, comme de ceux, moins nombreux, qui seront recrutés demain. Dans un premier temps, les emplois sont globalement conservés mais le nombre de postes se réduit avec toutes ses conséquences demain, sur les bassins d'emploi de chacune des entités concernées. Par ailleurs, si le nombre de postes des moins qualifiés diminue, à l'opposé des fusions, les coopérations ne présentent que l'avantage de maintenir le nombre de postes de l'encadrement du plus haut niveau.

Les conséquences sociales induites par ces manœuvres ne sont pas mineures. La compression des moyens des nouvelles instances se prépare en amont sur la base des effectifs cible, leur mise en place avec, à terme, révision du nombre d'élus, révision des durées de mandat. Ces mesures portent atteinte à la faculté de chaque salarié d'être correctement représenté et affaiblissent la capacité de tous à négocier de nouveaux Statuts Sociaux qui ouvrent de réels progrès.

Votre projet d'accord annonce clairement la volonté de poursuivre "fusion ou coopération ou mutualisation", qu'important les mots qui ne sont que des maux, allant jusqu'à remettre en cause le statut juridique des Caisses Régionales. Bref que du bonheur pour 66 000 salariés qui ne seront très bientôt que 40 000 si personne n'y prend garde... La CGT se refuse à avaliser de telles pratiques et les dénonce. »

Cet accord trouvera aussi de nombreux signataires dont un particulièrement sensible à la déclaration CGT !!

A la CGT, nous sommes très fiers de n'avoir pas signé la Convention Collective qui conduit les employés vers 12% à 17% de salaire de moins que les autres salariés des Banques. Nous pensons que cette société doit être différente et nous ne voulons pas de compromission.

Nous ne sommes pas un syndicat collaborateur !!